



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Asie du Sud-Est

Question écrite n° 56721

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire sur la communication d'utilisation des dons versés par la population française aux sinistrés du raz de marée du Sud-Est asiatique du 26 décembre 2004. En effet, depuis les premiers jours de cette terrible tragédie, c'est à un élan sans précédent de générosité de nos compatriotes auquel on peut assister. Les Françaises et les Français, souvent de conditions très modestes, envoient des sommes souvent assez importantes aux organisations non gouvernementales qui interviennent déjà sur place. Il serait souhaitable pour développer cet élan de générosité que, chaque semaine, un bilan des dons envoyés aux différents organismes puisse être présenté aux médias. D'autre part, il serait également souhaitable qu'une fois par mois une première présentation de la répartition des dons puisse être annoncée à nos compatriotes, pour prouver l'efficacité et la rapidité de cette aide française sur le terrain. Il lui demande donc s'il compte mettre en place, avec ses collègues concernés du Gouvernement, ces deux suggestions, non de contrôle, mais de transparence.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56721

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 914